Insee Flash
Bourgogne-Franche-Comté

N° 87
Juillet 2019

Chômage en Bourgogne-Franche-Comté : Stabilité au 1er trimestre 2019

Au premier trimestre 2019, le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté se maintient à 7,5 %. Il est stable dans la majorité des départements de la région.

Bénédicte Piffaut, Insee

Un taux de chômage toujours en dessous du niveau national

Au premier trimestre 2019, 7,5 % de la population active est au chômage en Bourgogne-Franche-Comté, un taux inférieur de 1,2 point au niveau national *(figure 1)*. La Bourgogne-Franche-Comté se situe au troisième rang des régions les moins touchées, à égalité avec Auvergne-Rhône-Alpes et derrière les Pays de la Loire et la Bretagne. La région est nettement devant les Hauts-de-France, région où le taux de chômage est le plus élevé (10,8 %).

Le Territoire de Belfort est le seul département de la région où le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national : 9 %. Les zones d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt et du Creusot-Montceau sont les plus touchées de la région, 9,4 % *(figure 2)*. Le taux de chômage est à l'inverse particulièrement bas dans le Jura et en Côte-d'Or, s'élevant respectivement à 6,2 % et 7 %. Il en va de même pour les zones d'emploi proches de la Suisse, 5,7 % pour celle de Morteau par exemple. La zone de Beaune est la plus épargnée de la région avec 5 %.
Le chômage avoisine la moyenne régionale dans les autres départements, allant de 7,3 % dans la Nièvre à 8 % en Haute-Saône.

Légère baisse du chômage dans le Jura et le Territoire de Belfort

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage se stabilise entre le quatrième trimestre 2018 et le premier trimestre 2019, quand il baisse encore légèrement au niveau national.
Cette stabilité du chômage se retrouve dans quasiment tous les départements de la région. Seuls le Territoire de Belfort et le Jura bénéficient d'une légère baisse de 0,1 point. À l'inverse, il se dégrade de 0,1 point en Haute-Saône.

1 Un taux de chômage plus contenu dans la région

	Taux de chômage (en %)			Variation (en point de %)	
	1er trimestre 2018	4e trimestre 2018	1er trimestre 2019	trimestrielle	annuelle
Jura	6,5	6,3	6,2	-0,1	-0,3
Côte-d'Or	7,5	7,0	7,0	0,0	-0,5
Nièvre	7,8	7,3	7,3	0,0	-0,5
Doubs	7,9	7,6	7,6	0,0	-0,3
Saône-et-Loire	8,0	7,7	7,7	0,0	-0,3
Yonne	8,5	7,9	7,9	0,0	-0,6
Haute-Saône	8,3	7,9	8,0	0,1	-0,3
Territoire de Belfort	9,0	9,1	9,0	-0,1	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	7,8	7,5	7,5	0,0	-0,3
France hors Mayotte	9,2	8,8	8,7	-0,1	-0,5

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Des zones d'emploi moins touchées par le chômage : Beaune, Morteau, Pontarlier et Lons-le-Saunier

Taux de chômage au 1er trimestre 2019 par zone d'emploi (en %)

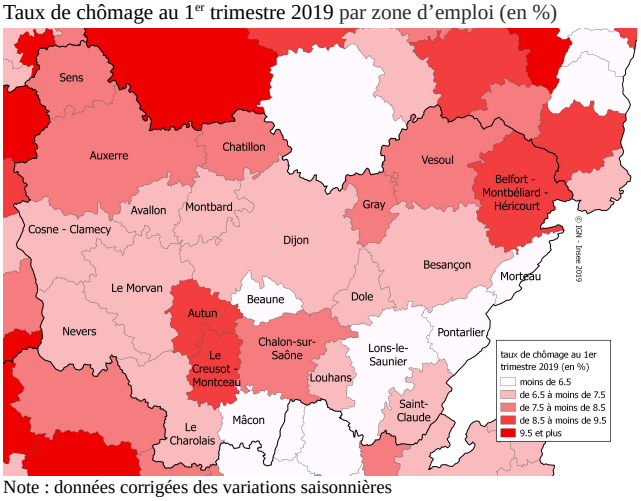

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le chômage reste stable dans douze zones d'emploi. Il décroît dans neuf zones, la baisse la plus forte est de 0,3 point dans celle de Châtillon. Les zones du Morvan, d'Avallon, de Louhans et du Charolais sont les seules confrontées à une hausse du chômage, de 0,1 point.

Davantage de zones d'emploi à faible taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté

Taux de chômage au 1er trimestre 2019 par zone d'emploi (en %)

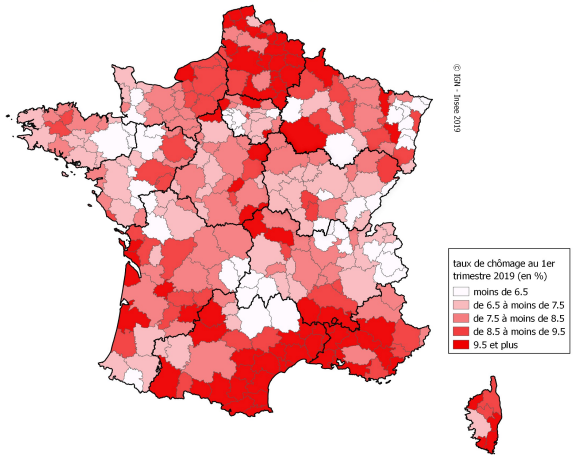

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le sud et le nord de la France sont les territoires les plus touchés par le chômage. La zone d'emploi d'Agde-Pézenas est la plus concernée de l'Hexagone, le chômage atteint 16,3 %. Il est particulièrement élevé également dans celle de Maubeuge (14,4 %).
La Bourgogne-Franche-Comté est une région plus épargnée : toutes ses zones d'emploi ont un taux de chômage inférieur à 9,5 %. Seules trois d'entre elles, celles d'Autun, du Creusot-Montceau et de Belfort-Montbéliard-Héricourt, se situent au-dessus du niveau national de 8,7 %. Beaune est la 8e zone la moins touchée de France.

Le taux de chômage diminue sur un an

Sur une année, entre les premiers trimestres 2018 et 2019, le chômage baisse de 0,3 point en Bourgogne-Franche-Comté, alors qu'il recule davantage au niveau national, de 0,5 point. Il est en retrait dans sept des huit départements dans la région , en particulier dans l'Yonne, la Nièvre et la Côte-d'Or. Il est stable dans le Territoire de Belfort.
Sur la même période, le chômage diminue dans quasiment toutes les zones d'emploi *(figure 3)*. L'amélioration est particulièrement marquée dans celles de Beaune et Cosne-Clamecy, - 0,9 point. Le taux de chômage reste stable dans la zone de Belfort-Montbéliard-Héricourt et augmente de 0,1 point dans la zone du Morvan.

3 Sur un an, le chômage est en décrue quasiment partout

Évolution du taux de chômage entre les 1er trimestres 2018 et 2019 par zone d'emploi (en point)

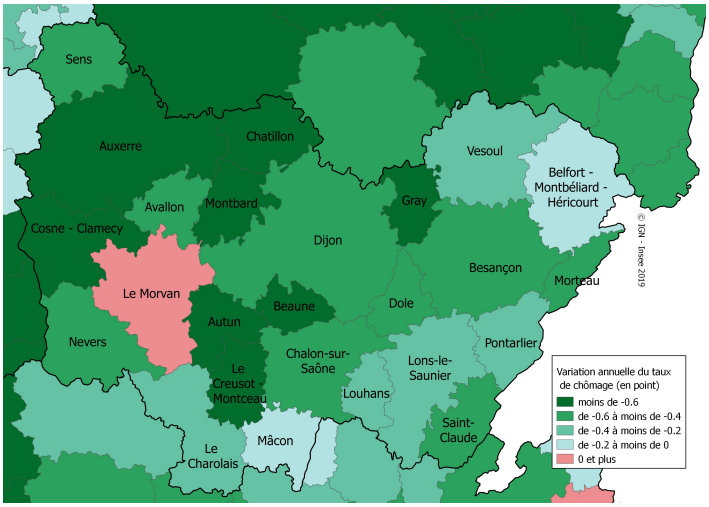

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :
- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence);
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômages localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Pablo Debray

ISSN : 2497-451X
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté figurent sous : https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=38
- « Rebond de l'emploi au 1er trimestre 2019 en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n° 19, juillet 2019.
- « Au 1er trimestre 2019, l'emploi salarié privé repart à la hausse surtout dans l'intérim » *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 86, juillet 2019.

Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne-Franche-Comté